

Club de Tennis de Table d'Elancourt

TOURNOI de TENNIS de TABLE - ELANCOURT

Tournoi Régional Homologué n° XXXX/202X-R

Dimanche 18 mai 2025

Le C.T.T. Elancourt organise le dimanche 18 mai 2025, un Tournoi Régional homologué de Tennis de Table, ouvert aux joueuses et joueurs licenciés FFTT, doté de coupes et de dotations d'une valeur **inférieure à 1000 euros**.

Le tournoi se déroulera sur 26 tables au **Palais des Sports des 7 Mares à Elancourt (Yvelines)**

Accès par la rue de la Beauce à MAUREPAS.

REGLEMENT du TOURNOI

Article 1 : Juge arbitre du tournoi : **MME. Aurélie PAINEAU JA3**

Organisateur : **C.T.T. Elancourt**

SPIDDEUR : **MR Grégory CARDOSO**

Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées (2024/2025) ou en mesure de prouver leur licence pour la saison 2024/2025.

Seuls les joueurs ou joueuses licenciés en Ile de France peuvent participer à ce tournoi régional.

Article 2 : Tableaux et Heures de fin de pointage

Tableaux	Heure de fin de pointage
A <700 points	8h30
B <1000 points	12h00
C <1300 points	9h00
D <1500 points	13h00
E <1800 points	10h00
F <2050 points	14h30
G dames < 1200 points	14h30
H poussin / benjamin < 700 points	10h30
I minime/cadet <800 points	10h30

* Un tableau *G* exclusivement féminin, conformément à l'article IX.104 des Règlements sportifs est ouvert

Début des tableaux : 25 minutes après la fin du pointage.

Les joueuses et joueurs ne pourront s'inscrire que dans 2 tableaux consécutifs, (les joueuses/joueurs éliminés des tableaux du jour sous réserve de place disponible auront la possibilité de s'inscrire sur place à un tableau supplémentaire):

- A,B ou B,C ou C,D ou D,E ou E,F
- G, H, I : pour les tableaux G, H, un seul tableau jeune est possible, par contre il est possible de participer à l'un des tableaux A ou B ou C.
- Pour les dames < 1200 pts le tableau G est obligatoire (avec 1 ou 2 tableaux consécutifs)

Les tableaux sont ouverts uniquement aux licences traditionnelles, la participation des jeunes dans les tableaux seniors est soumise aux règlements de la FFTT pour la saison 2024/2025 et donc non autorisée pour les joueurs de la catégorie poussins en dehors du tableau H.

Les tableaux sont ouverts aux féminines et aux masculins en fonction du nombre de points portés sur la licence de la 2ème Phase de la saison 2024/2025.

La participation est interdite aux licenciés des fédérations affinitaires et associées sélectionnés par ces fédérations pendant ce week-end.

Article 3 : Le nombre MAXIMUM de joueurs (joueuses) admis par tableau est de :

. 48 pour les tableaux A,B,C,D,E,F

. 24 pour les tableaux G, H, I

Un joueur peut participer à 2 tableaux MAXIMUM

Règle de priorité en cas de dépassement du nombre de joueurs MAXIMUM dans un tableau :

1 - Joueurs (joueuses) inscrits au plus tard le mercredi 14 mai 2025

2 - En cas d'égalité, sélection par le plus grand nombre de points sur la licence.

3 - Si l'égalité persiste, tirage au sort parmi les joueurs ayant le même nombre de points.

Article 4 : les balles ne seront pas fournies par l'organisation (des balles seront vendues par l'organisation moyennant 1,50€)

Article 5 : Les inscriptions devront être réalisées exclusivement par Internet via le site <http://www.ctte.fr>

PAS D'INSCRIPTION PAR TELEPHONE

Article 6 : Les droits d'engagements sont fixés à :

- 9 euros pour les tableaux A, B, C, D, E, F

- 8 euros pour le tableau G (dames)

- 7 euros pour les tableaux jeunes H, I

Paiement uniquement par CB (carte bancaire) sur le site www.ctte.fr

L'inscription est validée uniquement après paiement des tableaux concernés

En cas d'impossibilité de participer au Tournoi : possibilité d'annuler sa participation et de se faire rembourser les frais d'inscription jusqu' à 1 semaine avant le tournoi (sans justificatif) par mail auprès de tournoi@ctte.fr, à noter que pour couvrir les frais bancaires (inscription et remboursement), il sera retenu 2 euros par désinscription (frais bancaire, quel que soit le nombre de tableaux)

Article 7 : Tous les tableaux se dérouleront par poules de 3 (ou de 4 éventuellement pour les dames), avec qualification de 2 joueurs. Les qualifiés rentrent dans un tableau à élimination directe selon le tirage au sort dit « international »

Article 8 : Horaires d'ouverture de la salle : Dimanche : 8h00, le tournoi se déroulera sans interruption

Horaires maximums du début de finales : Dimanche : 23 h 00

Article 9 : Les règlements de la FFTT seront appliqués, notamment ceux concernant la tenue et le comportement des joueurs dans l'aire de jeu.

Article 10 : Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Article 11 : Les joueurs devront se présenter à la table de pointage dès leur arrivée dans la salle, munis de leur licence et être en règle avec la certification médicale.

Le forfait d'un joueur sera prononcé 5 minutes après l'appel de son nom pour disputer une partie.

Aucun délai ne sera accordé pour 2 parties consécutives dans 2 tableaux différents.

Article 12 : Chaque joueur sera tenu d'arbitrer en poule de qualification ; le perdant du Tableau à élimination directe sera tenu d'arbitrer la partie suivante.

Article 13 : Tout litige, ainsi que les points non prévus au règlement du Tournoi seront tranchés par le Juge-Arbitre et seront sans appel.

Article 14 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant tout accident ou vol pouvant intervenir pendant le déroulement du Tournoi.

Article 15 : Tout joueur ou accompagnateur participant à ce tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse et médias divers)

Article 16 : Les tirages au sort publics de mise en poule auront lieu à la table du juge arbitre $\frac{1}{4}$ d'heure avant le début des poules et à la fin des poules pour le tableau à élimination directe de chaque tableau conformément à l'article IX.111 des Règlements sportifs

Article 17 : A noter qu'en cas d'annulation du tournoi, les frais d'inscription des joueurs seront remboursés

Article 18 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

RECOMPENSES

1 Coupe au vainqueur - Dotations jusqu'en 1/4 finale pour les tableaux jeunes

	Vainqueur	Finaliste	Demi-Finaliste	Quart finaliste
Tableau A	40 €	20 €	10 €	
Tableau B	40 €	20 €	10 €	
Tableau C	50 €	25 €	10 €	
Tableau D	60 €	30 €	15 €	
Tableau E	80 €	40 €	20 €	
Tableau F	120 €	60 €	30 €	
Tableau G (Dames)	60 €	30 €	15 €	
Tableau H (jeunes)	Lots	Lots	Lots	Lots
Tableau I (jeunes)	Lots	Lots	Lots	Lots

IMPORTANT : Dans chaque tableau, le nombre d'inscrits présents doit atteindre 60% du nombre maximum du tableau, sinon la valeur des dotations sera réduite de 50%.

Exemple : Tableau E dotations 80 €, 40 €, 20 € seront ramenées à 40 €, 20€, 10€.